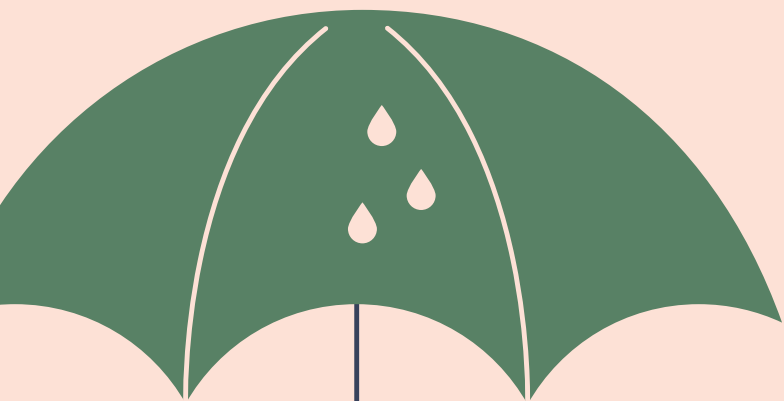


LAGAZINE

LE MAGAZINE DE LOIRE-ATLANTIQUE À GAUCHE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



PAROLE D'ÉLUE : CLAIRE TRAMIER

*“Protéger un enfant
est un devoir moral”*



Sommaire

L'ÉDITO DU GROUPE LAG	3
PAROLE D'ÉLUE : <i>Claire Tramier</i>	4
LE SAVIEZ-VOUS ?	5
LE CHIFFRE DE LAG	6
INTOX DÉSINTOX	6
QUESTIONS À... <i>Jean Charrier</i>	7
L'AGENDA	8
LE QCM	8

LAGazine n°1, septembre 2026

Directeur de la publication : David Martineau

Rédaction : Groupe LAG

Photos : Groupe LAG, Adobe Stock.

Conception graphique : Caroline Lusseau

Impression : Goubault Imprimeur (La Chapelle-sur-Erdre)

Pour recevoir le LAGazine, écrivez-nous !

par courrier : Hôtel du Département - Groupe LAG, 3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1

par courriel : contact@44agauche.fr

La Loire-Atlantique, un rempart de solidarité

Le message qui s'est dégagé des urnes lors des dernières élections municipales est sans équivoque : notre département demeure une terre de résistance et d'humanisme. Alors que le pays traverse des zones de turbulences, la Loire-Atlantique a réaffirmé son identité républicaine avec clarté : aucune de nos communes n'est tombée aux mains du Rassemblement National. Nous saluons cette victoire du vivre-ensemble sur les logiques de repli.

Ce vote exprime une attente profonde. Nos concitoyens ne demandent pas moins d'État ou moins de collectif ; ils exigent, au contraire, une action publique forte, plus juste et plus protectrice. Face à la vie chère, aux déserts médicaux ou aux difficultés de logement, au climat qui se dérègle, l'exigence est la même partout : pouvoir vivre dignement, quel que soit son code postal ou ses revenus.

Félicitons les maires et conseillers municipaux élus ou réélus, et saluons celles et ceux qui s'engagent et vont porter des solutions concrètes au quotidien. Pour ce nouveau mandat, le Département réaffirme son rôle historique : nous sommes, et resterons, votre allié. Des centres-bourgs aux quartiers populaires, nous serons au rendez-vous.

Le service public n'est pas une charge, c'est notre bien commun. Soutenir nos écoles, nos transports et notre accès aux soins, c'est faire le choix du collectif pour sécuriser chaque parcours de vie. En Loire-Atlantique, nous transformons l'espoir des urnes en actes : construire un territoire où la solidarité n'est pas un vain mot, mais une réalité pour tous.

David Martineau

Président du groupe
Loire-Atlantique à Gauche



“



“Protéger un enfant est un devoir moral”

Claire Tramier

Vice-présidente Familles et protection de l'enfance

Depuis le début du mandat, la majorité départementale a fait de la protection de l'enfance une priorité absolue. Le budget qui lui est consacré est aujourd'hui le premier de notre collectivité.

Avec plus de 9 200 enfants et jeunes accompagnés par les services du Département, nous mesurons chaque jour l'ampleur de notre responsabilité. Malgré notre engagement et les moyens que nous mobilisons, nous sommes confrontés à des défis majeurs : hausse des signalements, saturation de certains dispositifs, difficultés de recrutement ou encore situations familiales toujours plus complexes.

Face à cette réalité, nous devons poursuivre et renforcer notre action. Pour relever ces défis, nous avons besoin de l'engagement de tous. Les élus locaux ont, à cet égard, un rôle essentiel à jouer en relayant les besoins identifiés sur le terrain et en se mobilisant à nos côtés.

Cet engagement est particulièrement précieux dans la recherche de solutions d'accueil et d'hébergement pour les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Nos services sont en veille permanente afin d'identifier les opportunités immobilières, qu'elles concernent des acquisitions ou des mises à disposition de locaux. Si vous avez connaissance de biens susceptibles de répondre à ces besoins dans vos territoires, je vous invite à prendre contact avec nos délégations.

L'accueil familial constitue également l'une des réponses les plus adaptées aux besoins de nombreux enfants. Pourtant, le nombre d'accueillants familiaux demeure insuffisant. Dès 2023, le Département a engagé un travail pour renforcer l'attractivité de ce métier et a lancé une campagne de communication sur l'ensemble du territoire. Les premiers résultats sont encourageants, mais nous devons poursuivre cette dynamique. Là encore, votre relai auprès des habitants peut faire la différence.

Enfin, nous avons récemment lancé, en partenariat avec la Croix-Rouge, un dispositif d'accueil durable et bénévole destiné aux mineurs non accompagnés et aux enfants confiés (particulièrement les pupilles). Cette démarche citoyenne vient compléter les solutions existantes afin de proposer à chaque enfant un accompagnement adapté à sa situation. Les enfants accueillis continuent de bénéficier du suivi des services de l'ASE, tandis que les familles accueillantes sont formées et accompagnées par des professionnels. Des réunions d'information sont organisées sur l'ensemble du territoire : n'hésitez pas à les relayer auprès de vos réseaux.

Protéger un enfant n'est pas une ligne dans un budget, mais un devoir moral et un défi quotidien. C'est aussi une responsabilité forte que nous devons porter collectivement.

”



LE SAVIEZ- VOUS ?

Le Département assure la belle mission d'entretenir le canal de Nantes à Brest. Un écrin unique où patrimoine et nature se rencontrent, à parcourir à pied, à vélo, ou sur les eaux !

Tout au long de l'année, c'est une destination idéale pour s'évader au grand air et redécouvrir la richesse de notre territoire !

Conseils et idées de visites sur le site du Département : loire-atlantique.fr



207



C'est le nombre de communes qui dessinent la Loire-Atlantique

De la plus petite commune rurale à la métropole, la majorité départementale fait le choix de la proximité. Face aux fractures, nous nous engageons partout pour garantir à chacune et à chacun les mêmes droits : accès aux services, collèges modernes et routes sécurisées.

Le Département reste le premier allié des communes. Parce que la solidarité n'a pas de frontières.

INTOX DÉSINTOX

Le Département ne pense qu'aux grandes villes...



C'est tout l'inverse : notre règle, c'est l'équité territoriale. Le Département a une politique volontariste de soutien aux territoires avec un fonds dédié pour les communes de moins de 1 500 habitants. Au total, 80 projets ont été soutenus pour un montant de 8,9 millions d'euros. Par ailleurs, plus de 80 % des communes ont déjà été accompagnées par le Département ! Pour Loire-Atlantique à Gauche, l'action publique n'a pas de favori, elle accompagne partout.

Nids-de-poule : c'est la faute du Département !

Les routes départementales sont bien entretenues par la collectivité, mais les dégradations récentes s'expliquent d'abord par un début 2026 exceptionnel (pluies, gel, infiltrations) observé partout en France. En plus des 10M€ déjà prévus au budget annuel, nous avons voté une enveloppe d'urgence de 2,3 M€ supplémentaires pour réparer rapidement et sécuriser les axes.



Jean Charrier

Vice-président Solidarité
et cohésion des territoires



L'OPTIQUE DU DÉPARTEMENT, LA FIBRE POUR TOUS !

En Loire-Atlantique, le déploiement de la fibre optique n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un choix politique affirmé : faire du très haut débit un levier d'aménagement du territoire et d'égalité entre les habitants. Entretien avec Jean Charrier, vice-président du Département en charge de la solidarité et de la cohésion des territoires.

Pourquoi le Département s'est-il engagé dans l'objectif du 100 % fibre ?

Nous avons fait très tôt le choix de considérer l'accès au très haut débit comme un service essentiel, au même titre que les infrastructures de transport ou les services publics. Ce n'est pas seulement un enjeu technologique : c'est une question de cohésion et de solidarité entre les territoires. Sans intervention publique, une partie importante de la Loire-Atlantique, notamment les zones rurales et périurbaines, serait restée à l'écart car les opérateurs privés ne souhaitent investir que dans les zones denses et rentables (Nantes métropole, Saint-Nazaire aggro et CapAtlantique). Notre engagement visait donc à garantir une égalité réelle entre les habitants, quel que soit leur lieu de vie.

Comment s'est organisé concrètement ce déploiement à l'échelle départementale ?

Le déploiement repose sur un modèle équilibré. Dans les zones les plus denses, les opérateurs privés ont investi directement. Mais dans près de la moitié du territoire, une intervention publique était indispensable. C'est dans ce cadre que, dès 2017, le Département a d'abord assuré directement la maîtrise d'ouvrage de ce déploiement, avant d'en confier, depuis juillet 2020, la délégation à Fibre44 pour achever le réseau d'initiative publique. Il a permis

de concevoir, déployer et exploiter un réseau ouvert à tous les opérateurs, assurant à la fois la maîtrise publique et le libre choix pour les usagers. Les élus locaux ont également joué un rôle déterminant pour accompagner les projets sur le terrain.

Quel bilan tirez-vous aujourd'hui de cette politique ?

Les résultats sont très positifs. Aujourd'hui, près de 99 % des locaux sont raccordables à la fibre en Loire-Atlantique. Cela représente plus de 900 000 prises sur l'ensemble du territoire (dont plus de 339 000 sur le réseau d'initiative publique). Dans les zones couvertes par Fibre44, plus de 154 000 km de réseau ont été déployés, avec des centaines d'équipements installés. Ce sont majoritairement des communes rurales, littorales ou périurbaines qui ont bénéficié de cet investissement. Il reste encore environ 3 000 locaux à raccorder, souvent dans des secteurs complexes, et nous poursuivons ce travail avec détermination.

Quels sont les enjeux pour les années à venir ?

Nous entrons dans une nouvelle phase. Après le déploiement, l'enjeu est celui des usages. Il s'agit de faire de la fibre un véritable levier de développement local et de cohésion sociale : accompagner les habitants face au numérique et moderniser les services publics. La fibre ne doit pas être seulement une infrastructure, mais un outil au service de tous. C'est dans cet esprit que nous poursuivons notre action, en lien étroit avec les communes et les acteurs locaux.

L'AGENDA

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Rentrée des classes !

Comme chaque année, les élu-es du groupe seront dans les collèges pour rencontrer les équipes éducatives et encourager les nouveaux élèves de 6^e.

VENREDI 25 SEPTEMBRE

Formation « Boostez votre communication d'élue-e »

Temps réservé aux élus locaux et éligible au droit à la formation des élus. Infos et inscriptions sur demande.

SAMEDI 03 OCTOBRE

Forum de rentrée

Le RDV annuel de LAG ! Cette année, on se retrouve à Saint-Herblain. Programme disponible sur notre site web.

LUNDI 12

ET MARDI 13 OCTOBRE

Session départementale

Les réunions de l'assemblée départementale sont ouvertes au public. Pour vous inscrire, contactez-nous.

VENREDI 06 NOVEMBRE

Formation « Le budget communal, sans jargon ! »

Infos et inscriptions sur demande.

LE QCM

1. Comment fonctionne la tarification solidaire dans les collèges de Loire-Atlantique ?

- ☐ A. Elle propose une réduction fixe de 10 % pour toutes les familles nombreuses, sans condition de ressources.
- ☐ B. Elle adapte le prix du repas aux revenus des familles, permettant aux plus modestes de bénéficier de tarifs très réduits (à partir de 1,02 €).
- ☐ C. Elle offre la gratuité totale de la cantine à l'ensemble des collégiens, financée par une taxe locale.

2. Le Bail Réel Solidaire (BRS), soutenu par la majorité, ça sert à quoi ?

- ☐ A. C'est un prêt à taux zéro réservé exclusivement aux jeunes de moins de 25 ans pour leur premier achat.
- ☐ B. C'est un bouclier anti-spéculation qui permet d'acheter les murs d'un logement, sans payer le prix du terrain.
- ☐ C. C'est une subvention départementale versée directement aux bailleurs privés pour baisser les loyers.

3. Face aux urgences sociales, pourquoi la majorité a-t-elle augmenté le budget de la Protection de l'Enfance ?

- ☐ A. Pour créer de nouvelles places d'accueil d'urgence, renforcer l'accompagnement des familles et développer les actions de prévention.
- ☐ B. Pour externaliser la gestion des foyers vers le secteur lucratif privé afin de réduire les coûts de fonctionnement.
- ☐ C. Pour financer uniquement des campagnes de prévention et de sensibilisation dans les écoles du département.

Réponses : 1-B, 2-B, 3-A.

Le mot de la fin !

En faisant le choix de la progressivité des tarifs, de la propriété solidaire et du renforcement des moyens humains, Loire-Atlantique à gauche réaffirme son engagement : protéger chaque parcours de vie.

Rendez-vous au prochain numéro !